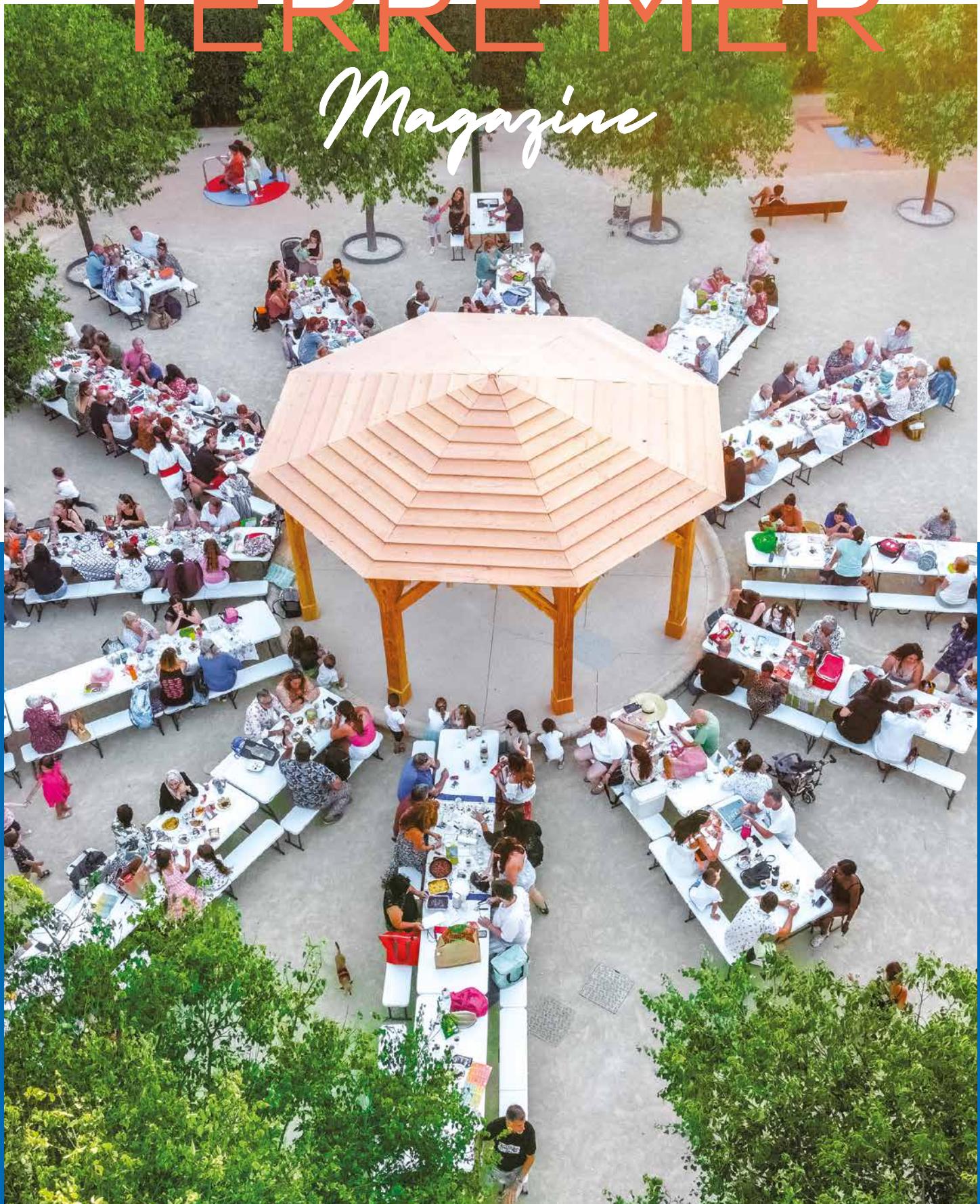


TERRE MER

Magazine



LE GUIDE DE LA
RENTRÉE 2024

TOUT COGOLIN
SUR MOBILE

GRAND SUCCÈS POUR LES
ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

COGOLIN

au quotidien 5

EN BREF
TRAVAUX
VILLE D'AVENIR
SÉCURITÉ – ENVIRONNEMENT
ENFANCE
BASE NAUTIQUE
JUMELAGE
APPLICATION
SOCIAL

c'est vous 23

EN BREF
NOUVEAUX COMMERCES
CE QU'ILS FONT POUR VOUS
SPORT
ASSOCIATION
VOS BELLES HISTOIRES
CULTURE
CAUSE ANIMALE

animé 35

RÉSEAUX SOCIAUX
RETOUR SUR
DEVOIR DE MÉMOIRE
AGENDA

annonces 51

MAJORITÉ
OPPOSITION
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
OFFRES D'EMPLOI

TERRE MER MAGAZINE

Éditeur de la publication : ville de Cogolin. Directeur de publication : Marc-Etienne Lansade.

Rédacteurs : Léa Le Roux, Alexandre Hascoët et Kenza Benchegra.

Crédits photos : Hélène Soudry, Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, Daniel Ciglano.

Réalisation : Studio K-station. Imprimeur : Spot. Magazine imprimé à 6 500 exemplaires.



Chères Cogolinoises,
Chers Cogolinois,

J'espère que vous profitez tous pleinement de ces vacances d'été et de toutes les animations estivales organisées pour vous à Cogolin, malgré la vague de chaleur actuelle. C'est toujours un plaisir pour moi de vous retrouver si nombreux lors des pique-niques en musique ou à l'occasion de cette première édition des barbecues sur la plage qui a d'ailleurs été une grande réussite. Que serait l'été sans ces moments de convivialité partagée qui nous permettent de nous retrouver ?

Je tiens d'ailleurs à ce sujet à féliciter chaleureusement les agents et les élus présents sur le terrain lors de ces évènements car rien ne serait possible sans leur dévouement et l'énergie qu'ils déploient ; ils contribuent ainsi largement à la réussite de ces manifestations festives.

Après cet été riche en animations, la rentrée scolaire suivra bientôt et j'espère sincèrement que ces deux mois auront permis à nos enfants de se reposer et de se ressourcer pour entamer une nouvelle année scolaire avec enthousiasme. J'ai également une pensée particulière pour tous les élèves qui effectuent leur première rentrée au collège ou au lycée, une étape importante de leur vie actuelle, et je leur souhaite à tous une excellente rentrée et une grande réussite dans les études qu'ils auront choisies.

Je profite de cette période de rentrée scolaire pour vous parler du début des travaux de rénovation et d'extension du groupe scolaire du Rialet commencés en août. Cet aménagement va permettre la création de pas moins de six classes supplémentaires mais aussi de lieux parfaitement adaptés aux activités manuelles et créatives. Je mets un point d'honneur à végétaliser les cours de récréation afin que les enfants puissent jouer et s'épanouir dans un cadre vert, agréable et naturellement protégé de la chaleur. Une cour de récréation sans arbres n'est rien d'autre pour moi qu'une plage sans sable !



Par ailleurs, afin de faciliter le quotidien de tous, nous avons récemment développé une application en partenariat avec Intramuros. Cette plateforme moderne, une première dans le Golfe de Saint-Tropez, vous permettra d'accéder facilement aux informations municipales, de suivre les événements locaux et d'alerter les services municipaux en cas de besoin. Une communication simplifiée et un accès aux informations amélioré pour tous voulu par la municipalité.

La programmation de la rentrée s'annonce riche en événements, à commencer par la Fête du Coq qui terminera la saison estivale en beauté et à l'occasion de laquelle les associations cogolinoises vous attendent nombreux !

Je vous souhaite à tous une belle fin d'été, une joyeuse rentrée scolaire et je vous donne rendez-vous le vendredi 30 août à 18h pour l'inauguration de la Fête du Coq !



EHPAD public de 84 lits

PRESTATIONS DE QUALITÉ :

Bâtiment récent, chambres individuelles
Cuisine et linge sur place
Prise en charge médicale et paramédicale continue
Animation

MODES D'ACCUEIL DIVERSIFIÉS :

Hébergement permanent ou temporaire
Accueil d'urgence, Unité Alzheimer, accueil de Jour

53 rue du Gaou - COGOLIN

04.94.54.65.94

accueil@ehpad-peirin.fr



NOUS RECRUTONS :

Infirmiers - Aides-Soignants

Envoyez vos CV à :

ressourceshumaines@ehpad-peirin.fr

AGENCE
IMMOBILIÈRE

Stéphanie GLO

Stéphanie
Jocelyne

Spécialiste de la *gestion locative* depuis de nombreuses années, avec Stéphanie et son équipe, c'est simple, efficace, innovant et sécurisé.

Originaire du Golfe de Saint Tropez depuis plusieurs générations et forte de 30 ans d'expérience dans l'immobilier, nous vous conseillerons avec bienveillance. Nous mettrons à profit notre excellente connaissance du secteur.



Service
Gestion, Location
et transaction

CONTACT :

- 04.85.40.42.02
- contact@asg-immo.com
- 14 Rue du 8 Mai 1945 - Cogolin



asg-immo.com

- 5 -

COGOLIN

au quotidien

EN BREF
TRAVAUX
VILLE D'AVENIR
SÉCURITÉ – ENVIRONNEMENT
ENFANCE
BASE NAUTIQUE
JUMELAGE
APPLICATION
SOCIAL



Navettes estivales gratuites

La navette estivale Terre Mer a marqué son grand retour !

Jusqu'au 31 août, la navette vous permet de naviguer entre le centre-ville et les Marines gratuitement.

Horaires et informations : <https://www.cogolin.fr/la-mairie/actualites/navette-estivale-cogolin/>



Sensibilisation à la sécurité routière dans les écoles

La police municipale de la ville continue les missions de sensibilisation à la sécurité routière et au harcèlement dans les écoles. Ces ateliers de prévention d'une demi-journée comprennent des mises en situation sur la voie publique pour leur apprendre à ne pas se mettre en danger et des ateliers pour les sensibiliser aux conséquences du harcèlement, notamment le harcèlement scolaire.



Dernière réunion pour le CMJ



Le 13 juin, les élus du conseil municipal des jeunes ont tenu leur dernière réunion de l'année scolaire en compagnie de monsieur le maire. Ils ont pu faire le point sur les actions passées et prévoir les actions qui se tiendront dès la rentrée scolaire de septembre. Au programme, réalisation d'une campagne sur le harcèlement scolaire et fleurissement de la ville.



Réunions de quartier

Le mercredi 22 mai, monsieur le maire et les élus du conseil municipal ont tenu à rencontrer les habitants du domaine de Manon pour discuter des différents aspects du quartier auxquels ils sont confrontés. Un moment d'échange entre les élus et les administrés afin de mettre en place des solutions adaptées pour tous.



Participation du département pour les travaux du parc Marceau

Le nouveau parc Marceau, brillamment inauguré le 19 avril, a bénéficié d'une subvention de 181 268€ accordée par le département du Var. Cette somme a notamment participé au financement des infrastructures du parc.

Nouveau numéro pour le service **Allo M. Le Maire**

Le service téléphonique Allo M. Le Maire qui reçoit et traite les demandes à destination de monsieur le maire et de ses élus est aujourd'hui joignable au **04 22 47 00 10**. Ce service est disponible 24h/24 et 7j/7.

Allo M. Le Maire

Les élus reçoivent et traitent vos demandes !

04 22 47 00 10
(prix d'un appel local)





Accueil des saisonniers

Face à l'augmentation constante des effectifs des EAL de la commune, la mairie a réhabilité, en plus du logement saisonnier déjà existant, la crèche Pisan en logement pour accueillir les animateurs saisonniers. Grâce à cette solution de logement, la ville a pu recruter et loger 14 animateurs.

Distribution de calculatrices aux futurs collégiens



À l'occasion de la journée des CM2, monsieur le maire, Christiane Lardat, adjointe à l'enfance, et l'équipe du guichet unique ont eu la grande joie de remettre des calculatrices offertes par la municipalité pour les accompagner dans leurs cours au collège. On leur souhaite à tous de belles vacances d'été !



Nouvelle conseillère municipale

Souhaitons la bienvenue à la nouvelle conseillère municipale Christiane Colombo qui rejoint les délégations animation et social aux côtés de Sonia Brasseur et Liliane Louradour.



AUDREY TROIN
Adjointe déléguée
aux travaux

TRAVAUX

1. Travaux crèche Pisan pour l'hébergement des animateurs EAL

L'ancienne crèche Pisan a été transformée en lieu d'hébergement temporaire afin de loger les animateurs de l'EAL le temps de la saison estivale.



2-3. Changement du sol souple du jeu dans la cour des écoles Fontvieille et Pisan

Afin de rendre l'espace jeu des écoles Pisan et Fontvieille plus sécurisé et agréable pour les enfants, un sol souple a été installé.



4. Zone bleue pour le parking de Pôle Emploi

La zone de stationnement située devant le bâtiment Pôle Emploi rue Carnot est passée en zone bleue.



5. Irrigation poteries Ollas pour jardinières

Des poteries ont été installées dans les bacs à fleurs de la commune afin d'améliorer la performance d'arrosage, en réduisant la quantité d'eau nécessaire tout en ayant une diffusion de l'eau en continu et une irrigation directement à la terre.





TRAVAUX



6. Travaux de rénovation des toilettes publiques aux Marins de Cogolin

Les toilettes publiques de la plage des Marins, se situant derrière les restaurants Lémy Beach et Azura Plage ont été rénovées pour la saison estivale afin d'accueillir au mieux les vacanciers.



7. Mise en sens unique de la traverse Victor Hugo

La traverse Victor Hugo a été mise en sens unique et des places de stationnement ont été tracées pour sécuriser la zone.



8. Travaux de la fourrière zone Saint Maur

Afin d'accueillir la fourrière, le terrain sur lequel elle sera installée a été réhabilité afin de le rendre plus fonctionnel et d'un meilleur accès.



9. Stationnement avenue du Suberan

Une partie de l'avenue du Suberan a été mise en sens unique afin de créer 33 nouvelles places de stationnement.



AUDREY TROIN
Adjointe déléguée
aux travaux

VILLE D'AVENIR

PROJETS D'AVENIR : TROIS GRANDS CHANTIERS POUR LE FUTUR DE COGOLIN

Sous la supervision attentive d'Audrey Troin, adjointe déléguée aux travaux, la ville de Cogolin s'engage dans une série de projets ambitieux destinés à améliorer la qualité de vie de ses habitants. Trois initiatives majeures qui seront bientôt lancées apporteront des transformations significatives dans les domaines de la mobilité douce, de l'efficacité énergétique et de l'éducation.

Création d'une piste cyclable entre le centre-ville et la zone Font Mourier

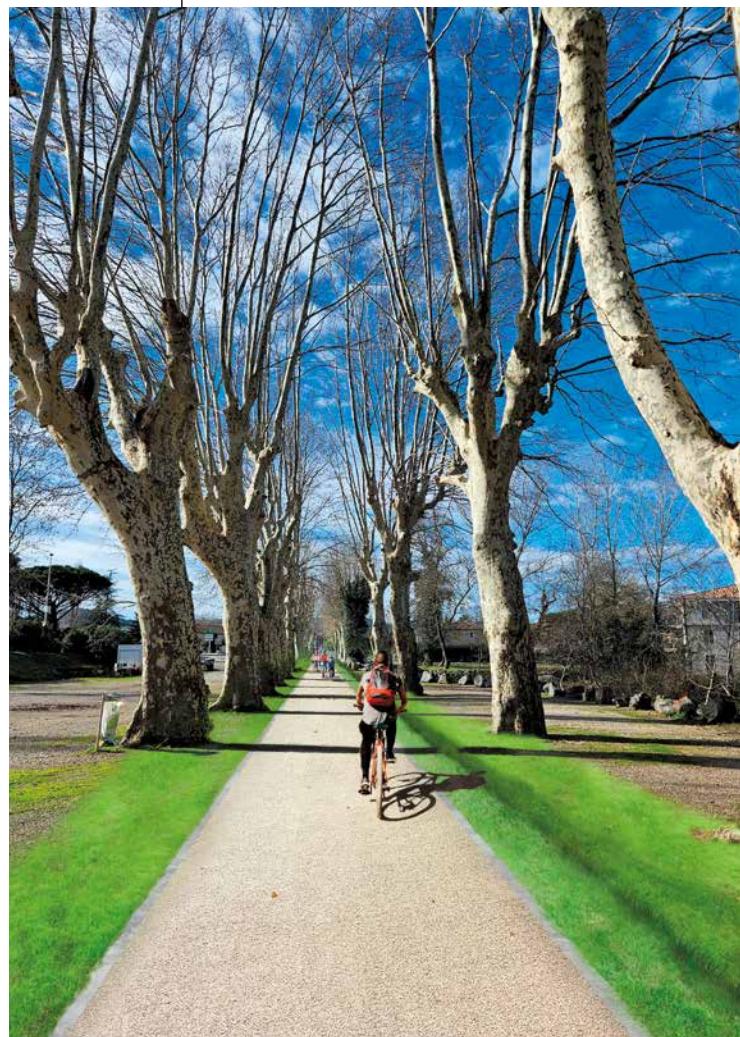
Afin de promouvoir une mobilité douce et durable, la création d'une piste cyclable en projet depuis de nombreuses années s'apprête à voir le jour, reliant le centre-ville à la zone de Font Mourier. Ce projet commence avenue Jean Moulin et suit l'ancien tracé du chemin de fer, actuellement bordé d'une allée de platanes. Une infrastructure sera construite pour permettre le passage sécurisé des piétons et des cyclistes au-dessus de la Môle.

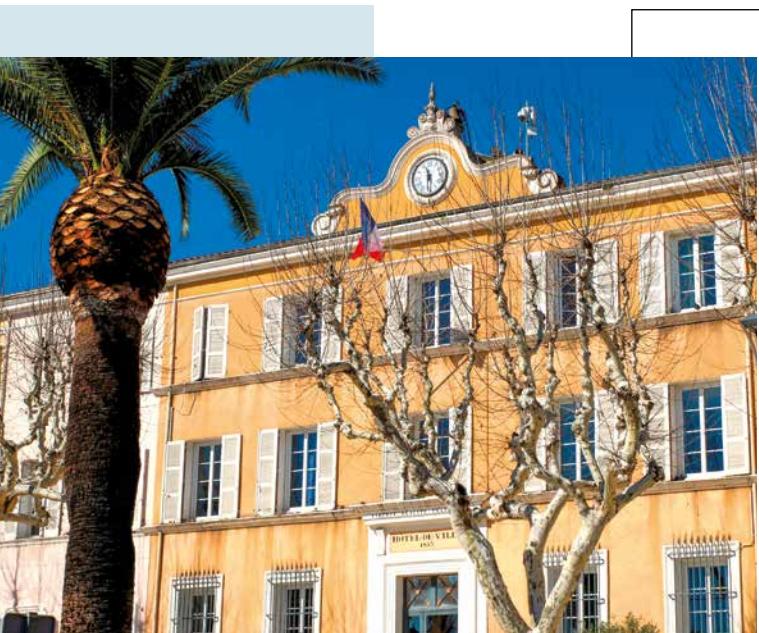
La piste cyclable continuera ensuite sur l'ancien chemin de Cogolin à Saint-Tropez jusqu'à la zone de Font Mourier. Elle sera divisée en deux sections : une première partie partagée et sécurisée, et une seconde dédiée exclusivement à la mobilité douce. En outre, le projet intégrera des mesures pour la préservation des espaces naturels et la mise en place d'un éclairage indépendant afin de minimiser la pollution lumineuse.

Durée des travaux :

de septembre 2024 à février 2025.

Coût total : 863 150 € HT, financé en partie par la DETR 2023 (319 365 €), la Région - Nos Territoires d'Abord (172 600 €) et la CCGST (185 500 €).





Rénovation énergétique de l'hôtel de ville

La mairie de Cogolin s'engage également dans un vaste projet de rénovation énergétique et thermique de ses bâtiments dans le but de moderniser les infrastructures existantes et de réduire leur impact environnemental. Les travaux incluront le réaménagement des espaces de bureau non conformes, le remplacement des équipements vétustes et énergivores, ainsi que la mise en place d'un ascenseur pour améliorer l'accessibilité.

De plus, équipements et menuiseries seront remplacés pour éliminer les déperditions thermiques et des travaux de toiture seront réalisés pour les mêmes raisons. Ce projet de rénovation est essentiel non seulement pour améliorer le confort et l'efficacité des espaces de travail municipaux, mais aussi pour améliorer l'efficacité énergétique globale du bâtiment.

Durée des travaux :

de novembre 2024 à novembre 2025.

Coût total : 1 800 000 € HT.

Extension du groupe scolaire du Rialet

Pour répondre aux besoins croissants de la population, le groupe scolaire du Rialet va bénéficier d'une extension. Ce projet prévoit la création d'une aile supplémentaire ainsi que l'agrandissement du réfectoire et de la cantine. L'ajout de six nouvelles classes, d'ateliers et d'une salle de mobilité répartis sur deux étages répondra aux besoins croissants des élèves et du personnel éducatif.

Le réaménagement de la cour intérieure avec un revêtement perméable et des plantations et l'extension du réfectoire et de la cuisine permettront de mieux accueillir les élèves dans un environnement adapté et fonctionnel.

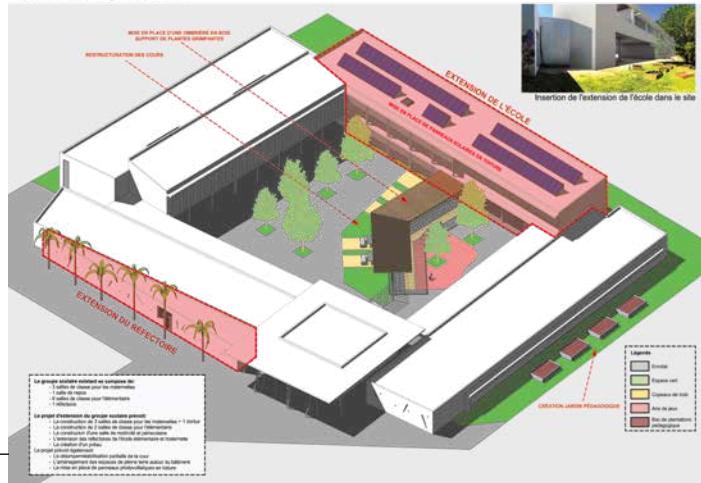
Durée des travaux : de août 2024 à août 2025.

Coût total : 2 750 000 € HT,

avec des financements extérieurs significatifs obtenus grâce à la DSIL 2022 (376 688 €) et au FEDER UE en collaboration avec la Région Sud (1 250 000 €).



Vue du bâtiment après extension





PRÉVENIR ET AGIR FACE AUX FEUX DE FORêt

Chaque été, les forêts de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) font face à la menace des incendies. En tant que zone régulièrement touchée par ce phénomène, il est nécessaire de savoir comment éviter les feux de forêt et réagir en cas de départ de feu.

Comprendre les causes des feux de forêt

Les feux de forêt peuvent être déclenchés par divers facteurs, allant des conditions climatiques extrêmes aux activités humaines imprudentes. En été, la chaleur intense, le vent et la sécheresse augmentent le risque d'incendie. Cependant, près de 90% des feux de forêt sont d'origine humaine, souvent dus à des imprudences telles que des mégots de cigarette mal éteints, des barbecues mal surveillés ou des travaux en plein air utilisant des outils générant des étincelles. Connaître ces causes permet d'adopter des comportements

plus responsables. Les incendies peuvent aussi être provoqués par des feux de camp laissés sans surveillance, des barbecues mal éteints ou des brûlages de déchets verts, souvent interdits en période estivale. Il est également crucial de rappeler que les travaux agricoles et forestiers peuvent générer des étincelles susceptibles de déclencher un incendie, tout comme les véhicules mal entretenus dont les pièces surchauffent et peuvent enflammer les herbes sèches sur le bord des routes.



Adopter les bonnes pratiques pour prévenir les feux

1. **Éviter les feux en plein air :** ne faites pas de feux de camp, de barbecue ou de brûlage de déchets verts en période de sécheresse ou de vent fort. Utilisez les aires de pique-nique équipées à cet effet et respectez les interdictions préfectorales.
2. **Manipuler les outils avec précaution :** les travaux en plein air, tels que l'utilisation de débroussailleuses ou de scies, peuvent produire des étincelles. Assurez-vous que ces outils soient utilisés loin de toute végétation sèche et ayez toujours de l'eau à portée de main pour éteindre un éventuel départ de feu.
3. **Ne jetez pas de mégots :** un simple mégot de cigarette jeté depuis une voiture peut provoquer un incendie. Utilisez des cendriers de poche et ne jetez jamais vos mégots dans la nature.
4. **Débroussailler les abords de votre propriété :** le débroussaillage réduit la quantité de combustible disponible pour un feu de forêt. En tant que propriétaire, il est de votre responsabilité de maintenir une **zone de protection de 50 mètres** autour de votre habitation, si vous habitez à moins de 200 mètres de la forêt.
5. **Respecter les réglementations locales :** informez-vous sur les réglementations locales en matière de prévention des incendies et respectez-les. Ces mesures sont mises en place pour protéger les personnes, les biens et l'environnement. Elles sont consultables sur www.cogolin.fr rubrique « Environnement » puis « La prévention des risques ».



Savoir réagir en cas de départ de feu

- **Alerter les secours :** si vous voyez un départ de feu,appelez immédiatement le 18 ou le 112. Donnez des informations précises sur la localisation et l'étendue du feu.
- **Évacuer en sécurité :** suivez les consignes des autorités locales et évacuez rapidement si cela est nécessaire. Emportez uniquement l'essentiel et aidez les personnes vulnérables à quitter les lieux en sécurité.
- **Protéger votre maison :** fermez toutes les fenêtres et portes pour empêcher les étincelles d'entrer. Si possible, arrosez les abords de votre maison pour réduire le risque d'embrasement.
- **Se tenir informé :** suivez les bulletins météorologiques et les alertes incendies locales pour être prêt à réagir rapidement. Les médias locaux et les applications mobiles peuvent fournir des mises à jour en temps réel sur les risques d'incendie et les consignes à suivre.
- **Préparer un kit d'urgence :** ayez un kit d'urgence prêt contenant des documents importants, des médicaments, de l'eau, des vêtements de rechange et des provisions. Cela vous permettra de réagir rapidement en cas d'évacuation.



Le rôle du CCFF

Le Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) joue un rôle essentiel dans la prévention et la lutte contre les incendies. Composé de volontaires dévoués, le CCFF intervient dès le moindre signalement de feu. Leur connaissance du terrain et leur rapidité d'action sont des atouts majeurs pour protéger nos forêts. Les membres du CCFF patrouillent régulièrement les zones à risque, sensibilisent les habitants aux dangers des feux de forêt et soutiennent les pompiers lors des interventions.

Pour vous aussi devenir volontaire du CCFF, contactez le 04 94 54 58 98



Retrouvez les bons gestes à adopter en vidéo



CHRISTIANE LARDAT
Première adjointe,
déléguée à l'enfance

ENFANCE

LE GUIDE DE LA RENTRÉE 2024

La rentrée scolaire est un moment clé pour les familles Cogolinoises.

Afin de faciliter cette période, voici un guide complet destiné aux parents et enfants, avec toutes les informations nécessaires pour aborder cette nouvelle année scolaire en toute sérénité.



La rentrée des classes pour les écoles de Cogolin se déroulera le lundi 2 septembre.

Les horaires spécifiques pour chaque établissement sont les suivants :

- **École Chabaud**
8h30 : MS, GS, CE1, CE2, CM1, CM2
9h30 : CP, U3E
10h00 : PS

- **École du Rialet**
8h30 : CE1, CE1/CM2, CE2, CM1, CM2 et Ulis
9h00 : CP,
9h15 : demi-groupe de PS de la classe de PS
10h15 : demi-groupe de PS
+ PS de la classe PS-MS
11h00 : MS et GS

- **École Pisan - Malaspina**
8h30 : MS, GS, CE1, CE2, CM1, CM2
9h00 : CP
9h30 : PS

- **École Fontvieille**
8h30 : PS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2
10h00 : MS
10h30 : GS



« Je tiens à remercier toutes les personnes qui travaillent avec tant d'implication et de professionnalisme pour nos jeunes Cogolinois. Que ce soient les directrices d'écoles, les instituteurs, les ATSEM, les animateurs, le personnel de cantine et aussi toute l'équipe du guichet unique, merci à vous tous. Je vous souhaite de très bonnes vacances et je vous retrouve le 2 septembre pour la rentrée. »
Christiane Lardat, première adjointe, déléguée à l'enfance

Le Portail Famille

Disponible 24h/24, le portail famille est un outil indispensable pour les parents. Accessible en ligne, il permet :

 De gérer les inscriptions à la cantine et aux activités périscolaires,

 De consulter et régler vos factures,

 De consulter les plannings par école,

 D'accéder aux documents et de les transmettre au guichet unique,

 De prendre rendez-vous avec le guichet unique.

Pour accéder au portail, rendez-vous sur le site de la mairie de Cogolin et cliquez sur l'onglet « Portail Famille ».

Les cantines scolaires et « Toque et Sens »



Les cantines scolaires de Cogolin collaborent avec le prestataire « Toque et Sens » pour offrir des repas équilibrés et variés. Ce prestataire met un point d'honneur à utiliser des produits frais et de saison, en privilégiant les circuits courts et les fournisseurs locaux. Menus et bilans allergènes sont disponibles chaque mois sur le site de la mairie et sur le portail famille. Une attention particulière est portée aux régimes alimentaires spécifiques pour garantir que chaque enfant puisse manger en toute sécurité.

SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE PERSONNALISÉ

100% FINANÇÉ PAR VOTRE MAIRIE

Sans frais pour les familles bénéficiaires

Prof Express accompagne les élèves pour leurs révisions d'été !

• DU CP À LA TERMINALE
• DANS 12 MATIÈRES

La ville de Cogolin a établi un partenariat avec la plateforme éducative « Prof Express ». Ce dispositif intégralement financé par la ville est gratuit pour tous les écoliers, collégiens et lycéens de la commune. Ils bénéficieront ainsi d'un soutien scolaire personnalisé et d'une aide aux devoirs avec des cours en visio-conférence ou par téléphone et un accès à plus de 10 000 ressources pédagogiques. Pour s'inscrire, rendez-vous sur www.soutienscolaire-villedecogolin.com/inscription ou via le site de la ville rubrique « Soutien scolaire pour les Cogolinois ».



L'EAL et le centre ados

L'Espace Accueil et Loisirs (EAL) offre une gamme variée d'activités pour les enfants après l'école et pendant les vacances scolaires. L'EALP accueille les enfants de la petite section au CM2, et le centre ados, quant à lui, est dédié aux jeunes de 12 à 17 ans. Ces espaces organisent régulièrement des événements et des animations pour les jeunes Cogolinois. Le centre ados, dans le cadre du projet « objectif vacances », met en place plusieurs événements tout au long de l'année dans le but de récolter des fonds et de financer des séjours lors des vacances scolaires.



La **Laïcité** est un principe fondamental de l'école publique en France. Elle garantit la neutralité religieuse et assure le respect des croyances de chacun. À ce titre, aucun signe ostentatoire d'appartenance religieuse n'est autorisé dans les établissements scolaires. Les vêtements doivent également être appropriés et respecter les normes de décence en vigueur.

Le Guichet Unique vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 17h tout au long de l'année. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service scolaire de la mairie de Cogolin à l'adresse : guichetunique@cogolin.fr ou à consulter le site de la ville.



FRANCIS LAPRADE
Adjoint délégué aux sports

BASE NAUTIQUE

NOUVELLE DIRECTION POUR LA BASE NAUTIQUE !

Depuis début juin, la base nautique municipale a le plaisir d'accueillir sa nouvelle responsable, Nathalie Acker. Dynamique et passionnée, elle nous dévoile son parcours et ses ambitions pour la base nautique municipale.



Une habituée des sports nautiques

Nathalie Acker, passionnée de voile depuis son plus jeune âge grâce à son père, est une ancienne professeure d'EPS. Après une mutation au ministère de l'Écologie pour la métropole d'Aix-Marseille, où elle a organisé des cours de sport pour une école d'Aix-en-Provence, elle a rapidement ressenti le besoin de revenir à l'éducation et aux activités aquatiques. Elle a donc rejoint l'éducation nationale en tant que professeure de sport spécialisée en voile à la faculté d'Aix-Marseille. Réalisant que la voile était sa véritable vocation, Nathalie décide de se lancer à son compte avec son voilier, offrant des cours de voile destinés aux femmes pour leur permettre de gagner confiance en elles. Toutefois, se sentant isolée en tant qu'auto-entrepreneuse, elle choisit de travailler dans les bases nautiques de Porquerolles et de Saint-Mandrier sur Mer, où elle retrouve le plaisir de faire partie d'une équipe et d'enseigner aux plus jeunes.

Vision et plan d'actions

Nathalie a déjà plusieurs projets à court terme pour la base nautique, notamment le renouvellement de la flotte et d'une partie du matériel. Elle envisage également d'instaurer de nouvelles activités comme le wing-surf et le e-foil, qui permettraient aux usagers de découvrir de nouveaux sports nautiques et d'aborder la voile de manière innovante. Elle souhaite aussi développer une offre d'activités adaptée à tous les âges, profitant des infrastructures actuelles. De plus, Nathalie aimerait accueillir des lycées pour des cours de voile, une opportunité actuellement limitée aux collégiens. Elle est également désireuse d'ouvrir plus souvent la base aux écoles pour des journées d'intégration ou des cours découvertes. Un autre projet qui lui tient particulièrement à cœur est de remettre au goût du jour la Fête de la Mer, une journée spéciale dédiée aux sports nautiques, aux acteurs du nautisme et à la biodiversité marine.



Nouvelles activités et programme pour la rentrée

La base nautique municipale, ouverte toute l'année, propose une variété d'activités : locations de kayak, paddle et catamaran, stages (pendant les vacances scolaires) et cours particuliers de voile, ainsi que des initiations à la voile et à l'optimist encadrées par un moniteur agréé. Les résidents de Cogolin bénéficient d'une remise de 30%.

Pour s'inscrire aux activités, contactez la base nautique au 04 94 56 14 08 ou par email à basenautique@cogolin.fr.



De la graine de champions

La base nautique municipale prépare également les enfants aux compétitions et aux championnats UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) en voile, formant ainsi de futurs champions. Les jeunes de la section sportive du Collège Gérard Philipe ont récemment brillé lors des championnats académiques à Saint-Laurent-du-Var et ont été sélectionnés pour les championnats de France de voile UNSS à Brest. « J'espère vraiment que cette base nautique pourra devenir un tremplin pour nos jeunes passionnés de voile et leur donner le goût de la compétition, les préparant ainsi à rejoindre des clubs de voile plus tard », explique Nathalie.

Une surveillance accrue de la qualité des eaux de baignade

Caroline Payet, adjointe administrative de la base nautique, est également référente au contrôle de la qualité des eaux de baignade du Golfe de Saint-Tropez. Deux fois par semaine, les eaux de baignade sont contrôlées par l'Agence Régionale de Santé (ARS), garantissant ainsi la santé des baigneurs et permettant de réagir rapidement en interdisant temporairement la baignade si nécessaire.

Les 9 communes littorales du Golfe de Saint-Tropez sont certifiées « Démarche qualité des eaux de baignade » et chaque année un organisme externe s'assure de la conformité des démarches mises en œuvre dans la surveillance et la gestion des zones de baignade sur les aspects sanitaires. Par ailleurs, l'eau de baignade de la plage des Marines de Cogolin est certifiée d'excellente qualité depuis 2019.



Cet été à la base nautique

- **Yoga sur la plage :** les lundis à 18h
Prix de la séance : 8€
- **Longe-côte :** les samedis de 8h30 à 9h30 - Prix de la séance : 8€
- **Lire à la plage :** les mardis de 9h30 à 18h
- **Stage d'initiation et de perfectionnement à la voile :** du lundi au vendredi - Tarifs et inscriptions auprès de la base nautique
- **Location de kayak (solo et double), paddle, dériveur et catamaran :** du lundi au dimanche - Tarifs et inscriptions auprès de la base nautique





DANIELLE CERTIER
Conseillère municipale
déléguée au jumelage

JUMELAGE

VOYAGE DE LA DÉLÉGATION D'ÉLUS À BAD WILDBAD : UNE RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE

Courant juillet, les élus de la majorité se sont rendus à Bad Wildbad afin de renforcer les liens d'amitié entre les deux communes. Cette visite s'inscrit dans la continuité des célébrations de l'année dernière, à l'occasion desquelles les 40 ans de jumelage entre les deux communes ont été commémorés.



Le vendredi, les élus se sont retrouvés à la mairie avant de partir à l'aventure en prenant le train de montagne vers le Sommerberg. Cette journée était dédiée à la découverte de la nature environnante, avec une randonnée jusqu'au sentier des cimes et au pont suspendu. Un déjeuner au chalet de ski a permis de savourer des spécialités locales tout en profitant des magnifiques paysages. La journée s'est terminée par une réception organisée par le cercle d'amis de Cogolin à la mairie allemande. En cadeau à son homologue allemand et pour le remercier de son accueil, la municipalité de Cogolin a offert une lampe en olivier véritable de la maison Courrieu. Le samedi, après une matinée de temps libre, la délégation a rejoint l'association des amis de Cogolin pour un déjeuner en plein air dans le parc de la station thermale. L'après-midi a été marqué par un accueil officiel du comité de jumelage, avec une cérémonie traditionnelle de mise en perce du tonneau.



Le dimanche, les élus ont participé aux activités organisées par le cercle d'amis de Cogolin, avec en point d'orgue un concert de l'orchestre de Cogolin. Le lundi, la visite s'est poursuivie avec une rencontre à la mairie et une visite des pompiers, incluant un tour en bus des services de secours. La soirée s'est achevée en beauté avec un dîner et un concert de l'orchestre de Cogolin au Foxy Bräu offrant ainsi une dernière occasion de renforcer les liens d'amitié entre les deux villes. Cette visite a été une opportunité précieuse pour les élus de partager des expériences et des idées, tout en découvrant la beauté et la culture de Bad Wildbad.



Voyage musical du conservatoire Rostropovitch Landowski du Golfe de Saint-Tropez à Bad Wildbad



Une classe du Conservatoire Rostropovitch Landowski du Golfe de Saint-Tropez s'est aussi rendue à Bad Wildbad pour une série de concerts mémorables. Ce voyage musical a permis aux jeunes musiciens de partager leur talent et de renforcer les liens culturels entre les deux pays. Le premier concert a eu lieu dans le cadre enchanteur du parc thermal de Bad Wildbad, durant la fête «Enzbeleuchtung», la fête des illuminations de Lenz. Le deuxième concert s'est déroulé dans une église de Bad Wildbad. Pour leur dernière soirée à Bad Wildbad, les élèves du Conservatoire ont offert un concert dans un restaurant local. Le programme, composé de morceaux classiques et de pièces plus légères, a ravi les convives, clôturant ainsi le séjour sur une note joyeuse et festive.



L'HYPER DU GOLFE DE ST TROPEZ

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h30

Ouvert le dimanche matin

De 9h à 12h30



6, avenue Sigismond Coulet

83310 COGOLIN

Tél.: 04.94.55.09.20

Rafflin

MENUISERIES

CRÉATIONS & RÉNOVATIONS

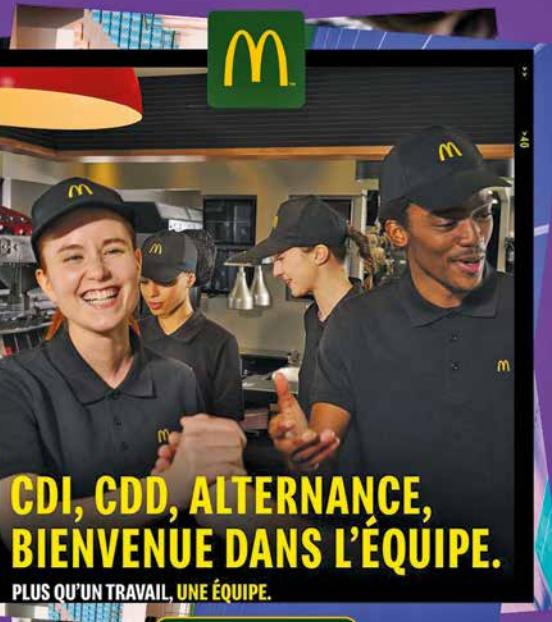
LA PROXIMITÉ, C'EST LA FIABILITÉ !

Cette année, l'équipe de Rafflin Menuiserie s'est renforcée avec l'arrivée de **Gildas**, expert en vernis et laques. La menuiserie agrandit son panel de prestation et propose désormais à ses clients, un service totalement abouti dans le traitement des bois pour offrir une garantie finale optimale.



Appelez-nous !

WWW.RAFFLIN.FR



Ouvert de 10h à 23h
Parking du C.C. LECLERC
COGOLIN



Portails - Portes de garage
Volets roulants - Rideaux métalliques
Contrôle d'accès - Interphone
Barrière automatique
Contrat de maintenance

aurelien.as83@gmail.com
462 chemin des Fours
83310 COGOLIN





IntraMuros



L'ACTUALITÉ DE COGOLIN DANS VOTRE POCHÉ

Depuis le 5 août, la ville de Cogolin a adopté un nouveau mode de communication en partenariat avec l'application mobile IntraMuros. Retrouvez toute l'actualité et les informations pratiques de la ville directement depuis votre téléphone. Disponible sur smartphone, l'application est gratuite et se télécharge facilement depuis l'App Store ou Google Play.

Télécharger l'application
Intramuros



Actualités et informations pratiques

Depuis cette application mobile, vous aurez accès à un éventail de fonctionnalités conçues pour faciliter l'accès à l'information et aux services en un seul clic :

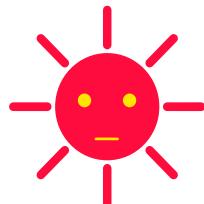
- **Les actualités locales** : restez informés des dernières nouvelles de la commune, incluant les annonces officielles, les appels d'offres et les informations d'urgence.
- **L'agenda de la ville** : consultez rapidement et facilement les événements et les animations en cours et à venir au sein de la commune.
- **Un annuaire complet** : retrouvez les contacts des services municipaux, des prestataires locaux, et des associations cogolinoises.
- **Un accès direct au portail famille** : simplifiez vos démarches administratives comme les inscriptions scolaires, les activités périscolaires, ou les cantines.
- **Le magazine Terre-Mer** : lisez le magazine municipal directement sur votre téléphone, où que vous soyez au format numérique.

Un système d'alertes en temps réel

Grâce à cette application, il est possible de s'abonner à des alertes thématiques selon vos intérêts : actualités communales, animations, travaux, enfance... Recevez ainsi des notifications adaptées et restez informés des nouveautés et des changements en temps réel. Abonnez-vous aux alertes des associations cogolinoises pour être sûrs de ne rien rater ! L'application permet également aux administrés de jouer un rôle actif en signalant des problèmes ou des urgences directement aux services municipaux. Par exemple, vous pouvez alerter la mairie d'un problème de transport scolaire, d'un arbre tombé sur la voie publique, ou de tout autre incident nécessitant une intervention rapide.



SE PROTÉGER EN PÉRIODE DE CANICULE



La canicule est un phénomène auquel chacun doit être particulièrement attentif. Il s'agit d'une période de très fortes chaleurs durant laquelle les températures restent élevées jour et nuit, pendant au moins trois jours consécutifs. Ce phénomène peut avoir des conséquences sérieuses sur la santé, surtout pour les personnes les plus vulnérables.

Quels sont les effets de la chaleur ?

Lors d'une canicule, plusieurs symptômes peuvent indiquer un coup de chaleur ou un malaise lié aux températures élevées :



Crampes : survenant souvent après un effort physique même léger.



Fatigue inhabituelle : sentiment de lassitude même sans activité physique.



Maux de tête : souvent accompagnés de sensations de lourdeur.



Fièvre supérieure à 38°C : indique une réaction de l'organisme à la chaleur.



Vertiges et nausées : symptômes courants de déshydratation.



Propos incohérents : signes d'une possible atteinte neurologique.

Les gestes à adopter

Pour vous protéger durant une canicule, voici quelques gestes essentiels :



Restez au frais : restez chez vous ou dans un lieu climatisé.



Buvez de l'eau régulièrement : ne pas attendre d'avoir soif pour boire.



Mouillez votre corps : utilisez un linge humide pour vous rafraîchir.



Privilégiez des activités douces : évitez les efforts physiques intenses.



Fermez volets et fenêtres : pour garder la fraîcheur à l'intérieur.



Prenez des nouvelles des plus fragiles : assurez-vous qu'ils vont bien.



Mangez frais et équilibré : privilégiez les aliments légers.



Évitez de boire de l'alcool : cela favorise la déshydratation.

Attention

Les femmes enceintes, les bébés et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables. Si vous prenez des médicaments, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien. En cas de malaise, n'hésitez pas à appeler le 15.

Bon à savoir

Les personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Pour cela, il suffit de contacter la mairie ou le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ces services veilleront à votre bien-être durant les périodes de forte chaleur.

-23-

COGOLIN

c'est vous

— EN BREF —
NOUVEAUX COMMERCES
CE QU'ILS FONT POUR VOUS
SPORT
ASSOCIATION
VOS BELLES HISTOIRES
CULTURE
— CAUSE ANIMALE —





Fête des voisins

Cette année la fête des voisins a eu lieu le vendredi 31 mai rue de la Placette. Un beau moment de convivialité qui a permis de briser la glace et de renforcer les liens du voisinage !



L'équipe féminine de beach-volley en finale nationale

Un grand bravo à l'équipe féminine U13 de l'équipe Sainte-Maxime Cogolin Volley qui s'est qualifiée pour les phases finales de la coupe de France de Beach-Volley qui s'est déroulée du 5 au 8 juillet à Châteauroux. Les filles font désormais partie des 12 meilleures équipes de l'hexagone, bravo !

Conférence « Késaco ? »



Retrouvez en vidéo la conférence donnée par Bernard Revest au Château sur la signification des mots provençaux perdus.

Scannez le QR code pour la vidéo :



Micro-Folies

Tout l'été, les jeunes Cogolinois inscrits à l'EAL ont pu profiter d'après-midi entières au Château pour diverses activités : jeux de société, dessins, jeux de mémoire, dominos et jeux interactifs avec le programme Micro-Folie, le tout sur le thème des Jeux Olympiques !



La brocante du jeudi reste aux Marines

La brocante du jeudi pose définitivement ses valises au parking de la plage des Marines ! Elle y restera donc toute l'année aux mêmes horaires, tous les jeudis de 6h à 14h.

Pour exposer, veuillez contacter Madame Dulac au 06 08 10 94 73. Prix de l'emplacement 20€.





Mission dentaire au Népal

Dans le cadre de la mission humanitaire « Solidarité internationale Népal 2024 » qui se déroule du 29 juillet au 25 août, la Cogolinoise Flavie Fontaine a bénéficié d'une subvention de 300€ attribuée par la mairie afin de partir en mission au Népal pour sensibiliser les enfants au travers de l'école à la santé bucco-dentaire.

Tri au port des Marines

Le port des Marines de Cogolin est partenaire du programme « Je navigue, je trie » proposé par l'association Gestes Propres. Ce programme vise à sensibiliser les plaisanciers aux déchets abandonnés dans les espaces maritimes et fluviaux. Affiches, sacs de tri et cendriers de poche sont distribués par la capitainerie.



Paëlla du club du trèfle

Le 20 juin a eu lieu le célèbre et tant attendu repas de fin d'année du Club du Trèfle. En compagnie de Liliane Louradour, adjointe déléguée aux affaires sociales et aux séniors et de Danielle Certier, conseillère municipale et présidente du Club du Trèfle, les adhérents venus nombreux ont pu profiter d'une grande paëlla sur la plage !

Pass résidents bateaux verts

Les habitants de Cogolin bénéficient d'un tarif réduit sur les navettes régulières Bateaux Verts qui relient les Marines à Saint-Tropez. Le tarif réduit est de 9,50€ pour les adultes et de 7,50€ pour les enfants. Pour demander votre pass résident, rendez-vous à l'accueil de la mairie. Téléchargez le formulaire : <https://www.bateauxverts.com/wp-content/uploads/2024/01/conditions-pass-resident-2024-autres-communes-web.jpg>



Glaces à l'italienne artisanales

Retrouvez le camion de Gelatiluigi tous les jours de 15h à 23h sur le parking de la plage des Marines. Il propose des glaces à l'italienne artisanales avec des fruits directement issus de son jardin potager bio.
<https://gelatiluigigelatesitaliennesparexcellence.webador.fr>



Fanette et ses galettes

Crêperie sur place et à emporter. Chez Fanette et ses galettes, c'est comme être à la maison, un sentiment chaleureux, des moments de partage, de convivialité et de gourmandise, des saveurs dans la cuisine et de bons souvenirs. Ouvert du lundi au samedi de 12h à 14h30 et de 18h30 à 21h30.

10 avenue Georges Clémenceau.

Contact : 04 83 09 94 31 – [@fanette_galettes](#)
[f: fanette \(fanette et ses galettes\)](#)

LHJ studio photo

LHJ Studio Photo est un nouvel espace entièrement dédié à la photographie professionnelle. Line Holtermann-Juge vous accueille pour vos portraits, vos photos produits pour votre commerce ou pour des photos d'architecture et immobilières dans tout le Golfe de Saint-Tropez. Ouvert sur rendez-vous, tous les jours sauf le dimanche. 48, rue Marceau à Cogolin.

Contact : 0632105997

[www.lhjphoto.com](#) Instagram – [@lhj.photo](#)



P'okey

Votre nouveau restaurant P'okey fraîchement ouvert sera heureux de vous accueillir au 6 rue Marceau pour savourer de délicieux Pokebowls ainsi que des petits plaisirs sucrés, à emporter ou en terrasse, sous le soleil de Cogolin. Ouvert du lundi au dimanche de 11h30 à 14h30 et de 18h à 22h. Contact : 07 65 66 73 59
[www.pokey.fr](#) – [@pokey_cogolin](#)



M&M, coiffeur barbier

Situé au 3 avenue Georges Clémenceau, M&M est un coiffeur masculin. Son équipe expérimentée est spécialisée dans les coupes modernes et les soins de barbe personnalisés. Venez profiter d'un moment de détente dans ce salon à l'ambiance chaleureuse et conviviale. Ouvert tous les jours de 9h30 à 19h30. Contact : 04 22 73 13 63

Cogolin Auto Moto

Cogolin Auto Moto vous accueille pour vos leçons de conduite de 7h à 20h au 38 rue Carnot. Le bureau est accessible sur rendez-vous. Une équipe de moniteurs expérimentés est à votre disposition pour vous aider à obtenir votre permis dans les meilleures conditions. Des cours pour tous les niveaux sont proposés, voiture et moto. Contact : 07 68 32 96 13 / 04 22 91 30 54
SMS : cogolinautomoto – @ : cogolin.automoto_83



Vous êtes nouveau commerçant à Cogolin et souhaitez apparaître dans la prochaine édition du Terre Mer Magazine ?

Adressez-vous à communication@cogolin.fr



CHRISTIANE LARDAT
Première adjointe,
déléguée à l'enfance

CE QU'IL FONT POUR VOUS

OUVERTURE DE L'ÉCOLE DE LA 2^E CHANCE À COGOLIN

L'antenne de l'école de la 2^e chance a ouvert ses portes à Cogolin le 24 juin dernier, accueillant déjà quatre jeunes dans leur parcours professionnel. Grâce à l'engagement du directeur de la Mission Locale, Stéphane Payne, et du président de l'union patronale du Var, Olivier Perrin, cette antenne offre aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de décrochage scolaire un accompagnement personnalisé vers la formation et l'insertion professionnelle.



Qu'est-ce que l'école de la 2^e chance ?

L'école de la 2^e chance propose un parcours de formation jusqu'à 18 mois, ajusté en fonction du profil et du projet de chaque jeune. À Cogolin, deux formateurs polyvalents, Elise et Delphine, ainsi qu'un personnel administratif dédié assurent le bon fonctionnement de cette structure. Une psychologue du travail de l'UPV est également présente pour évaluer les compétences et le profil des candidats, et déterminer une orientation professionnelle adaptée. Cette équipe pluridisciplinaire peut accueillir jusqu'à 30 stagiaires.

Qui peut intégrer ce processus ?

Pour intégrer une école de la 2^e chance, trois critères doivent être remplis :

- Avoir entre 16 et 25 ans.
- Avoir la volonté de s'insérer dans l'emploi ou en formation.
- Être sans emploi.

L'inscription est possible toute l'année. Vous pouvez contacter directement l'école de la 2^e chance à Cogolin ou vous rendre sur place. Chaque mardi, une présentation de l'école est organisée, suivie d'entretiens de motivation et de recrutement pour intégrer rapidement la formation.

Au sein de l'école de la 2^e chance, la formation et l'enseignement sont totalement gratuits.



Un accompagnement personnalisé en 4 étapes

1. **Intégration** : établir une relation de confiance, comprendre et adhérer aux valeurs de l'école de la 2^e chance, réaliser un état des lieux des compétences et des aspirations du candidat, évaluer les possibilités et fixer des objectifs clairs.
2. **Émergence du projet professionnel** : réaliser plusieurs stages en entreprise pour découvrir différents métiers, développer des compétences lors d'ateliers et de cours, rencontrer des professionnels pour affiner son projet d'emploi ou de formation.
3. **Confirmation du projet professionnel** : déterminer un secteur d'activité précis, se professionnaliser lors de stages en entreprise pour confirmer la faisabilité du projet, approfondir les compétences et fixer des objectifs ambitieux.
4. **Plan d'insertion professionnelle** : après plusieurs stages, débuter les candidatures auprès des employeurs, développer un réseau de connaissances, et finalement signer un contrat ou intégrer une formation.

Ces étapes se concluent par la remise d'une Attestation de Compétences Acquises (ACA), garantissant la reconnaissance des compétences développées. Les jeunes bénéficient également d'un suivi et d'un accompagnement jusqu'à 1 an après leur sortie de l'école.

Une formation professionnalisante

Dès son entrée en formation, le jeune se voit attribuer le statut de stagiaire de la formation professionnelle avec une garantie de revenu mensuel. Pour cela, il doit effectuer ses 35 heures hebdomadaires avec les mêmes obligations qu'un salarié en entreprise. L'objectif principal de l'école de la 2^e chance est de rapprocher les jeunes du monde professionnel, avec environ 30% du temps de formation dédié aux stages en entreprise. L'accent est également mis sur les valeurs citoyennes et le savoir-être, avec un accompagnement à la vie pratique (logement, formalités administratives), sociale et culturelle. L'école de la 2^e chance met à disposition des stagiaires un showroom où ils peuvent récupérer des vêtements adaptés au monde professionnel. Ils bénéficient de conseils d'un coach en image et d'un coiffeur gratuitement, pour leur redonner confiance en eux et les aider à assimiler les codes de l'entreprise. Un photographe est également présent pour réaliser des séances photo en vue de la création de CV.

Pourquoi intégrer l'école de la 2^e chance à Cogolin ?

- **Découvrir le monde professionnel** : susciter la curiosité par des immersions en entreprise.
- **Redonner de l'espoir** et assurer un accompagnement personnalisé.
- **Projets entrepreneuriaux** : participation à un « Business Game » régional permettant aux jeunes de monter un projet en conditions réelles et de le présenter à des investisseurs potentiels. Les gagnants voient leur projet intégralement financé.
- **Parcours spécialisés** : focus sur des secteurs en tension du territoire, comme le bâtiment, la sécurité, l'animation, le tourisme ou la grande distribution pour rendre les jeunes immédiatement employables à la sortie de la formation.
- **Perspectives d'évolution** : orientation vers des secteurs offrant des débouchés et des possibilités d'évolution.
- **Valorisation du travail manuel** : déculpabilisation vis-à-vis des filières professionnelles créatrices d'emplois.



Faites don de vêtements pour l'école de la 2^e chance

Des conteneurs sont disponibles dans les locaux de l'e2c pour y déposer des vêtements qui pourront être réutilisés par des jeunes en insertion professionnelle (vêtements, chaussures, accessoires...).

Plus d'information sur le site de l'e2c VAR :





FRANCIS LAPRADE
Adjoint délégué aux sports

SPORT

NOUVELLE SAISON POUR L'ÉQUIPE FÉMININE DE FOOTBALL DE COGOLIN

Sous la direction de Marina Profili, l'équipe féminine de football de Cogolin se prépare à reprendre les entraînements le 10 septembre avec un passage en catégorie U12. De ce fait, elle cherche à recruter de nouvelles joueuses pour renforcer son effectif.

Une équipe performante

Les résultats de l'équipe féminine de Cogolin parlent d'eux-mêmes. Au cours de la saison dernière, les filles ont remporté 90% des matchs joués chaque samedi et se sont régulièrement classées parmi les cinq premières lors des tournois, terminant notamment troisièmes au dernier tournoi de Toulon. Ces performances illustrent le talent et la détermination des jeunes joueuses. Pour la première fois cette année, le club a organisé un tournoi féminin regroupant 16 équipes de la région PACA dans les catégories U9 - U11. Cette initiative a permis de promouvoir le football féminin localement et a également permis aux joueuses de mesurer leur niveau face à d'autres équipes de la région.



Évolution vers la catégorie U12

La rentrée sportive est prévue pour le 10 septembre. L'équipe, précédemment dans la catégorie U9-U11, passe maintenant en U12. Ce changement implique une nouvelle organisation sur le terrain : la composition évolue de cinq joueuses à huit joueuses sur demi-terrain, accompagnées de trois remplaçantes. Pour réussir cette transition, l'équipe cherche de nouvelles recrues prêtes à rejoindre cette aventure sportive. Les joueuses sont sous la direction de Marina Profili, une entraîneuse expérimentée qui joue au football depuis l'âge de 5 ans. Depuis deux ans et demi, Marina dirige la seule équipe féminine de Cogolin, et l'une des deux seules du Golfe, avec passion et détermination. Depuis septembre 2023, Emyn aide à la préparation des entraînements en tant qu'entraîneur adjoint. Marina a su bâtir une équipe soudée et performante. « La cohésion d'équipe est excellente, les filles se connaissent bien et intègrent facilement les nouvelles arrivantes », souligne-t-elle.



Comment rejoindre l'équipe

L'équipe est ouverte à toutes les filles nées en 2013 ou 2014, qu'elles soient débutantes ou joueuses expérimentées. Tous les niveaux sont acceptés et l'esprit d'équipe ainsi que la passion pour le football sont les seuls prérequis. Les entraînements ont lieu les mardis et jeudis de 18h à 19h30. Les filles intéressées peuvent contacter Marina Profili au 07 86 15 80 38 pour organiser une séance d'essai. Il est important que les parents soient également impliqués, notamment pour le transport des joueuses les jours de match et qu'ils soutiennent leurs filles dans leur progression et leurs efforts sportifs. « Ce n'est pas parce qu'on est une fille qu'on ne peut pas jouer au foot », affirme Marina.



LE CLUB DU TRÈFLE : CONVIVIALITÉ ET INNOVATION



Une présidente dévouée

Danielle Certier, arrivée au club en 2002, a pris les rênes de la présidence en 2003, succédant à Eliane Conte. Vingt ans après, elle continue de présider le club avec un enthousiasme intact : « L'objectif est de créer des liens entre les générations et de favoriser la convivialité » explique-t-elle. Sous sa direction, le Club du Trèfle a connu de nombreuses innovations et de nouveaux projets, attirant toujours plus d'adhérents, qui sont aujourd'hui au nombre de 197.

Des activités diversifiées

Le club propose une variété d'activités qui rythment la semaine de ses membres : les lundis et vendredis sont consacrés aux jeux de cartes, les mardis à l'ouvrage où les adhérents peuvent s'adonner au tricot, à la peinture, à la broderie et à la couture. Les mercredis sont réservés aux randonnées, tandis que les jeudis offrent une gamme d'activités diverses telles que repas, lotos, concours de cartes et sorties extérieures. À cela, il faut ajouter les activités ponctuelles proposées aux membres : le club organise des voyages à l'étranger, des pique-niques, de la gymnastique douce et participe activement à la fête du coq en vendant des produits fabriqués à l'ouvrage.

Depuis sa création en 1977 sous le nom d'Association Cogolinoise du 3^e Âge, le Club du Trèfle a su évoluer et s'adapter aux besoins de ses membres. Initialement fondé pour les seniors, il est aujourd'hui un club intergénérationnel dynamique, ouvert à tous sans limite d'âge. Installé à la Bastide Pisan depuis 2002, le club a trouvé en ce lieu un véritable foyer. Sous la présidence inspirée de Danielle Certier depuis 2003, le club continue de prospérer en innovant sans cesse.

Projets intergénérationnels et voyages

Pour l'année à venir, Danielle Certier a de nouveaux projets en tête pour renforcer les liens intergénérationnels : « Nous voulons inviter les enfants à venir au club pendant les vacances scolaires pour partager des moments avec nos membres. » détaille-t-elle. Ces initiatives visent à enrichir la vie sociale des seniors tout en créant des ponts avec les plus jeunes.

Les membres du club se préparent bientôt à partir pour plusieurs voyages, dont une visite de Marseille, un séjour de six jours en Espagne et un voyage de quatre jours aux marchés de Noël de la Costa Brava. En 2025, une croisière est à prévoir (informations communiquées ultérieurement).



Pour plus d'informations ou pour rejoindre le Club du Trèfle, vous pouvez contacter le 04 94 54 08 64. Danielle Certier au 06 09 45 17 11 ou sur place à la Bastide Pisan, rue Héliodore Pisan.

50 ANS POUR LA POTERIE DE COGOLIN

Ouverte en 1974, la poterie de Cogolin, située rue Carnot, souffle cette année ses 50 bougies. Tenue aujourd’hui par Laurence Huot de Saint-Albin, cette petite boutique atelier a vu le jour grâce à sa maman.



Une passion de mère en fille

La poterie de Cogolin a été fondée par la mère de Laurence, qui y travaille depuis ses 17 ans. Décoratrice de faïence dans une entreprise concurrente, elle a décidé de se lancer à son compte pour vendre ses propres créations. En parallèle de son emploi et de l'éducation de ses enfants, elle a consacré de longues heures à son atelier. Laurence, ayant grandi dans cet environnement créatif, se souvient : « J'ai grandi dans l'atelier, j'étais tout le temps avec elle lorsqu'elle travaillait. Elle m'a tendu un carreau et j'ai commencé à dessiner. » Aujourd'hui, Laurence continue la tradition familiale en créant et sculptant avec la même passion. Elle décrit son travail comme une aventure quotidienne : « Chaque jour ne se ressemble pas, finalement je ne fais jamais la même chose, il y a le travail de la terre, le travail de l'enfournement, l'émaillage et la décoration. Le moment que je préfère c'est lorsque je défoume, c'est à ce moment que l'œuvre se révèle, que les couleurs sortent. »



Autodidacte et créative

Bien que Laurence ait passé de nombreuses heures à observer sa mère, elle a dû travailler dur pour perfectionner ses compétences. Elle s'est aventurée dans de nouvelles techniques, notamment la sculpture en argile. Ne travaillant pas au tour, elle préfère sculpter à la plaque, formant et décorant chaque pièce à la main. Malgré des revenus modestes, elle trouve un immense bonheur dans son travail, ayant élevé ses enfants grâce à son art. Son esprit créatif ne cesse de bouillonner : « Je crée tout le temps, et encore je n'ai pas le temps de faire tout ce que je voudrais. » Les œuvres de Laurence sont souvent des commandes sur mesure, où elle transforme des photos et des idées en maquettes tangibles. « J'aime croire qu'il y a une petite partie de mon âme qui est éparsillée partout dans le monde au travers de mes créations. » Elle s'identifie au colibri, symbole de persévérance, créativité, liberté et amour, et conclut avec un sourire : « Qu'est-ce qu'on a besoin de plus finalement ? » Parmi ses œuvres, on peut admirer un majestueux coq, symbole de la ville de Cogolin, trônant fièrement dans sa boutique.



Une collection spéciale pour les 50 ans de la poterie avec 50 étoiles dessinées à la main

LA VIE À COGOLIN DE 1850 À 1914 #8



Notre magazine ouvre ses pages à un passionné d'histoire, de la Provence et de Cogolin. Au fil des parutions, vous en saurez davantage quant à notre belle cité à cette époque. À savourer ! Voici la huitième partie de cette saga. La suite est à lire dans le prochain numéro de Terre Mer magazine.

Retrouvez l'auteur en flashant ce QR CODE :



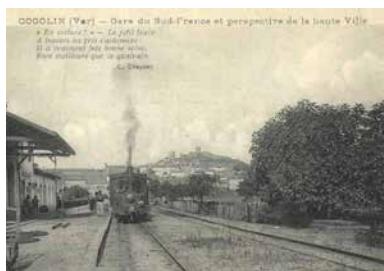
Le train : avènement de la vapeur

Il faut redire que l'arrivée du chemin de fer du littoral représente un fait déterminant du renouveau économique de la région, avec lequel l'afflux de main d'œuvre notamment italienne est corrélé. L'établissement de cette voie ferrée reliant COGOLIN à La Foux fut le couronnement de l'effort destiné à accroître les possibilités de communication avec l'extérieur. L'implantation des bâtiments ferroviaires a participé elle aussi à l'extension urbaine, avenue de la gare. En 1883, la ligne de chemin de fer HYERES-FREJUS passant par le Golfe est créée¹. Dès l'année suivante, des subventions sont annuellement versées par la commune pour la jonction entre La Foux et le village lui-même. En août 1887, avec 55 000 F, le projet démarre : construction de la gare et pose des rails. Le tracé suit la bordure de l'actuelle D 98, depuis le bas du village, franchissant tout de suite La Mole en aval du pont de la route (8 m d'ouverture)², jusqu'à La Foux. Les tarifs sont semblables à ceux de SAINT-TROPEZ. La dépense s'élève à 410 000 F. Le 23 août 1889, le tramway à vapeur est inauguré !



La gare du train, station de La Foux³, au début du XX^e siècle. Coll° B. Revest

Il comporte deux classes, cinq voitures de voyageurs et quinze de marchandises. « La population de COGOLIN et son conseil municipal ont émis le vœu qu'une variante fut admise à l'effet de rapprocher la ligne de COGOLIN en préférant, au tracé prévu, celui passant par le col de la CROIX-VALMER, autre tracé par Giègi et Les Garcinières. » Ce ne fut donc pas le cas. COGOLIN porta sa subvention de 55 000 F à 125 000 F. La compagnie exploitante se dénommait « Compagnie des chemins de fer du Sud de la France ».



Le (qua)train de la gare de Cogolin; Coll° B. Revest

Quelques données techniques : largeur de la voie → 1 mètre ; vitesse → 20 km/h ; les cinq voitures placées bout à bout mesurent 40 m ; trois voyages par jour sont effectués dans chaque sens. Les tarifs sont de 12 centimes en 1^{ère} classe et de 7 centimes en 2^{nde}. On transporte les personnes « à grande vitesse ». Les enfants de moins de trois ans ne paient rien « sur les genoux de leurs parents » ; demi-tarif entre trois et sept ans ; place entière au-delà. On « admet chiens, bétail et ovins », mais – transportés à la même vitesse que les humains – leur tarif est doublé. A « grande vitesse », sont aussi transportés les coquillages, les poissons et autres denrées rapidement périssables

(60 c par tonne et par km en 1^{ère}). Pour les bagages, il en coûte 50 c / tonne / km. A « petite vitesse », et pour 40 c par tonne et par km, on charroyait – en 1^{ère} classe – les huiles, les spiritueux, les œufs, les viandes, les produits d'épicerie (sucre, café), le bois, les objets manufacturés ; en 2^{nde}, les textiles, les minéraux, les grains, les châtaignes, le bois de charpente, le bois à brûler, le charbon de bois, le vin et autres boissons ; ceci pour 18 centimes la tonne et par km. Une 3^{ème} classe s'offrait aux pierres de construction, au sel, etc. (10 à 14 c). En réalité, les tarifs augmenteront alors que la vitesse promise ne sera que rarement atteinte. Pimpanin signale en 1909 que 4,5 km de trajet s'effectuent en seize minutes, soit une moyenne de 17 km/h environ. Deux chefs de gare étaient en activité, MM. Motet et Pélissier. Dès le départ, le conseil municipal avait demandé à la compagnie de réduire les tarifs voyageurs et marchandises, d'accorder aux soldats les mêmes faveurs que les autres compagnies, probablement le quart de place. Une diminution des tarifs intervient en juin 1896. En 1902, la gare est modernisée : salle d'attente, voie de garage et de débarquement et quais plus vastes couverts ou découverts. Ce « Train des Pignes », comme on l'a appelé familièrement a donc débloqué de façon sensible le commerce de la ville à partir des années 1890. Il acheminera, entre autres, hors du Golfe, des cocons, des graminées séchées, du liège, des roseaux, du vin, du bois et du plomb.

¹ Des vestiges du tracé de la ligne sont encore discernables, en 2022, le long de l'actuelle D 559 sur les territoires des communes de COGOLIN, LA CROIX-VALMER, CAVALAIRE, LE LAVANDOU, etc.

² Pont surnommé par les anciens : « pont de la vapeur » ; voir, plus loin, la raison de cette dénomination. ³ On la devine encore (réf. 2022), juste en sortant du carrefour de La Foux vers SAINT-TROPEZ.



FRANCK THIRIEZ
Conseiller délégué
à la cause animale

CAUSE ANIMALE

Cani-plage

La plage des Marines de Cogolin est accessible pour nos compagnons à quatre pattes du 15 juin au 15 octobre de 19h à 1h. Pour le confort de tous, quelques règles sont à respecter : les chiens doivent être tenus en laisse et leurs besoins doivent être faits avant d'accéder au sable. Pensez également à ramasser leurs déjections pour garder la plage propre.



Pour le bien-être de vos animaux pendant leur balade sur la plage, soyez vigilants :

- Ne laissez pas votre chien boire l'eau de mer, cela peut provoquer des troubles nerveux.
- Évitez qu'il ne mange du sable, cela peut causer des problèmes digestifs importants.
- Surveillez qu'il ne mange pas d'appâts ou de déchets abandonnés sur la plage.

Pour rappel, les toutous peuvent se rendre à la Toutou Douche située derrière la base nautique pour se nettoyer après une baignade.

Que faire en cas de coup de chaleur :

En cas de fortes chaleurs, surveillez votre animal pour détecter les signes de coup de chaleur : vomissements, halètement excessif ou état de choc. **Intervenez rapidement :**

- Rafraîchissez votre animal en le douchant à l'eau fraîche (mais non glacée).
- Consultez immédiatement un vétérinaire.

Quelles précautions prendre pour l'été ?

- **Hydratez votre animal :** donnez-lui régulièrement de l'eau, même s'il ne la demande pas.
- **Privilégiez les sorties matin et soir :** évitez les heures de forte chaleur pour prévenir les coups de chaleur et les brûlures des coussinets.
- **Ne laissez jamais votre animal dans la voiture :** la température intérieure peut rapidement atteindre des niveaux dangereux.
- **Mouillez-le régulièrement :** arrosez-le ou mouillez ses extrémités et sa tête avec une serviette humide. Gardez votre intérieur frais, les animaux apprécieront de se coucher sur le carrelage frais.
- **Ne rasez pas votre animal de près :** son pelage le protège des UV et sert d'isolant thermique.



Contactez l'AGDA !

f : AGDA (@asso.agda) - Tél : 06 22 26 73 79 ou 07 86 35 23 79 - asso.agda@orange.fr
Au siège social : Coud-ci Coud-ça, 11 rue pasteur (le matin, du mardi au samedi)



Contactez la DAG ! f : @AssociationDefenseAnimaleGrimaudoise -
Tél : 06 83 24 72 54 ou 06 03 82 16 10

- 35 -

COGOLIN

animé

— RÉSEAUX SOCIAUX —

RETOUR SUR
DEVOIR DE MÉMOIRE

— AGENDA —



Le meilleur des réseaux sociaux

La plus belle photo



Quoi de mieux qu'une agréable promenade le long du port au coucher du soleil ? Voici un superbe cliché de @torianaomi94 pris au port des Marines de Cogolin.

La photo insolite

Que vous veniez pour chiner ou pour flâner, la brocante du jeudi aux Marines de Cogolin réserve toujours des découvertes insolites !



Le post qui a le plus fait réagir

Vous avez été nombreux à apprécier le retour en images de la Bravade de la Saint-Maur 2024 ! Retrouvez les photos de cet événement à la page 38.



Rejoignez la ville de Cogolin sur :
f Ville de Cogolin - **instagram** Villedecogolin
 Partagez vos photos avec le #cogolin !



UNE BELLE PANOPLIE D'EXPOSITIONS



Le Château, la chapelle et la médiathèque ont accueilli de très belles expositions et des animations durant tout l'été. Les Jeux Olympiques ont été mis à l'honneur avec l'exposition « Du sport à travers les arts » au musée numérique Micro-Folie et l'exposition « Histoire, Sport et Citoyenneté » à la médiathèque, retracant l'histoire des Jeux Olympiques.



MARC-ÉTIENNE LANSADE
Maire de Cogolin

CHRISTOPHE GIRARD
Capitaine de ville

RETOUR SUR



LA 26^E ÉDITION DES BRAVADES DE LA SAINT-MAUR !



Retour en images sur la 26^e Bravade de la Saint-Maur. Portée par son Capitaine de ville, Christophe Girard, son Major Sylvain Lorgues et son Porte-Enseigne Camille Girard, les 10, 11 et 12 mai. Une Bravade tenue dans le plus grand respect des traditions durant trois jours, où Cogolin a résonné au son des tromblons, des fusils, des fifres et des tambours.





Pour revivre les Bravades
en vidéo :





FRANCIS LAPRADE
Adjoint délégué aux sports

JULIE LEPLAIDEUR
Conseillère municipale déléguée
au conseil municipal des jeunes

FAMILLE

DE LA COHÉSION PARENTS - ENFANTS !



Organisé par la base nautique, l'**Aqua Familia Raid** a proposé aux familles des épreuves aquatiques. Les participants ont pu s'affronter amicalement dans une ambiance détendue et joyeuse. Cette journée ludique a permis à chacun de se dépasser et de renforcer les liens familiaux tout en profitant du cadre magnifique de la base nautique.



La Journée des Familles, organisée par le conseil municipal des jeunes et le centre ados a ravi petits et grands. Ateliers créatifs, jeux de plein air et activités sportives étaient au rendez-vous. Parents et enfants ont collaboré dans des épreuves d'équipe, découvert de nouvelles passions et profité de moments de complicité. Cette journée a été l'occasion parfaite pour les familles de partager des fous rires et de repartir avec des souvenirs impérissables.



LES ÉCOLIERS À LA FÊTE

Les enfants cogolinois ont célébré la fin de l'année scolaire en beauté. Entre les kermesses des écoles, la journée des CM2 et l'animation Vive les Vacances, les écoliers ont vécu des moments festifs avant les grandes vacances. Nous leur souhaitons de très bonnes vacances d'été !



Beauty Concept Store

Belle des pieds à la tête !

LARGE CHOIX DE PRODUITS DE BEAUTÉ
DE MARQUES FRANÇAISES
BIOLOGIQUES ET VÉGAN

Prothésiste ongulaire - Coiffure mixte

Teinture et rehaussement cils & sourcils

Accessoires et linge de maison Harmony Textile

Bougies parfumées et parfums d'ambiance Durance

Petite maroquinerie cousue...



Prendre RDV sur PLANITY

101 allée du Grand Pont - Port Cogolin - Tél. 06 66 11 35 41

Silvy : 06 51 38 65 45

Ouvert du lundi au samedi midi



LE BRAIZEUR

UNE HISTOIRE DE GOUT

SPÉCIALISTE
BRASERO
VIANDE D'EXCEPTION
ACCORD DES METS

04.98.23.34.52

le_braizeur

Du mardi au samedi - Midi et soir
17 avenue du Général de Gaulle
COGOLIN



Pik^oc



LESTRA
DÉPUIS 1914

VIVARAISE

THEVENON
MAISON FONDÉE EN 1908
PARIS

BLANC DES
VOSGES
1843
PARIS

BRUN DE VIAN-TIRAN[®]



www.cap-literie.com

+33(0)4 98 23 17 29

contact@cap-literie.com



16 rue du 8 Mai 1945 (Place de la Mairie) - 83310 COGOLIN



4 Rue Beausoleil | 11 Vieux Chemin de Ste Anne
83310 COGOLIN | 83990 ST TROPEZ
06 68 11 79 17 | 06 25 37 04 52



LE SPORT À L'HONNEUR



Cet été a été placé sous le signe du sport ! Les galas des associations, la base nautique, les thés dansants et divers événements ont fait bouger la ville pour fêter les vacances d'été et profiter du soleil. Associations et clubs sportifs vous attendent nombreux pour la Fête du Coq et la fête des sports, prêts à accueillir vos inscriptions !





LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Cogolin n'a pas manqué de vous faire vibrer tout l'été ! Vous vous êtes donné rendez-vous pour l'incontournable pique-nique en musique au parc Marceau et pour les barbecues du vendredi, vous avez dansé aux sons afro-brésiliens pour la Fête de la Musique et aux rythmes latinos avec Marta sur la plage des Marines !



RETOUR SUR

SONIA BRASSEUR
Adjointe déléguée
à l'animation et à la culture



Qui dit été dit aussi saison des concerts. Le groupe Récidiv' a enflammé la place des boules avec des reprises de Johnny Hallyday et l'association Music Live avec Barbara Jane a illuminé le Centre Maurin des Maures en reprenant les plus grandes comédies musicales !



JACKI KLINGER
Adjoint délégué
aux organisations patriotiques



PATRICK GARNIER
Adjoint délégué
à l'état-civil

RETOUR SUR



Les mois de mai, juin et juillet ont été marqués par de nombreuses cérémonies patriotiques et des hommages. Comme chaque année la commune a célébré la Victoire du 8 mai 1945, rendu hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Indochine, commémoré l'Appel du 18 juin 1940 et célébré la Fête Nationale du 14 juillet.



DEVOIR DE MÉMOIRE

JACKI KLINGER
Adjoint délégué
aux organisations patriotiques

PATRICK GARNIER
Adjoint délégué
à l'état-civil



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle



AGENDA



Culture – Expositions Conférences

Tous les mardis jusqu'au 27 août

Lire à la plage

De 9h30 à 18h – Base nautique

Toutes les semaines du lundi au jeudi

Du sport à travers les arts

Au musée numérique Micro-Folie. En partenariat avec le Musée National du Sport, cette collection numérique dresse un panorama du sport à travers les arts, met en valeur le patrimoine sportif, olympique et paralympique et promeut la pratique sportive. Gratuit - Au Château Plus d'informations au 04 94 95 27 14 ou à culture@cogolin.fr

Tous les vendredis

Les petits secrets des grands tableaux

Au musée numérique Micro-Folie. En partenariat avec Arte. Le vendredi de 10h à 13h Au Château - Gratuit Plus d'informations au 04 94 95 27 14 ou à culture@cogolin.fr

Du 5 août au 23 septembre

Exposition des œuvres de GECA, artiste peintre accompagné de JAN LOO

Entrée libre - Au Château

Du 5 au 16 août

Exposition de Anne-Sophie Girardot

Cap sur Saint-Tropez

De 9h à 19h - Entrée libre

La Chapelle

Mercredi 11 septembre

Conférence sur les TDAH

(trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité)
Avec Isabelle Maire, formatrice et coach hypno-thérapeute.
Conférence pour parents et enseignants.
À 19h - Au Château
Gratuit sur réservation au 04 94 95 27 14

Mercredi 18 septembre

Le Japon

« La fleur de cerisier »
Ciné-conférence animée par Alain Guerrier
À 19h - Au Château
Gratuit sur réservation au 04 94 95 27 14

Samedi 21 septembre

Jeux traditionnels de Provence et d'ailleurs, pour petits et grands

Conférence animée par Bernard Revest dans le cadre des Journées du Patrimoine.
À 10h30 - Au Château
Gratuit sur réservation au 04 94 95 27 14

Du 24 septembre au 22 octobre

Exposition des peintres de Cogolin

Entrée libre - Au Château

Mercredi 2 octobre

L'heure du conte

De 14h à 15h – Médiathèque

Conférence : vivre ensemble entre les générations

De 14h30 à 16h30
Centre Maurin des Maures
Accueil du public à partir de 14h
Entrée libre - Renseignements auprès du CCAS au 04 22 47 04 07 ou ccas.3@cogolin.fr

Du 2 au 19 octobre

Exposition Héliodore Pisan Peintre et aquarelliste français
et exposition de photos du Vieux Cogolin Collection appartenant à la ville de Cogolin.

Entrée libre - Au Château

Samedi 12 octobre

Conférence sur la gestion de la douleur par l'hypnose

Avec Isabelle Maire, formatrice et coach hypno-thérapeute.
Conférence pour parents et enseignants.
À 10h30 - Au Château
Gratuit sur réservation au 04 94 95 27 14

Brocantes, Marchés et vide-greniers

**Vendredi 30 août,
samedi 31 août**

Braderie des commerçants

Tous les mercredis et samedis
Marché provençal

Place Victor Hugo – de 8h à 13h

Tous les jeudis

De 6h à 14h30, parking de la plage des Marines

Tous les dimanches

De 6h à 14h, route de la mort du Luc, chemin de Négresse

Ateliers

Jeudis 1^{er} et 29 août

Atelier « Le lien qu'on tricote »

De 15h à 17h – Médiathèque
Gratuit, sur réservation au 04 94 54 64 57

Jeudis 8 et 22 août

Yoga suivi d'un atelier aquarelle

Animé par Sophie Folliot
Professeur de yoga, artiste et aquarelliste.

À 18h - Au Château

Gratuit, sur réservation au 04 94 95 27 14 ou à culture@cogolin.fr

AGENDA

Vendredis 9 et 23 août

Atelier d'écriture

Avec Isabelle Nézondet, licenciée de lettres à la Sorbonne.
Durée de l'atelier : 3h.
À 10h - Au Château - Gratuit sur réservation au 04 94 95 27 14 ou à culture@cogolin.fr

Mercredi 14 août

Soirée jeux de société

À partir de 18h - Au Château
Gratuit - Informations au 04 94 95 27 14 ou à culture@cogolin.fr

Jeudi 22 août

Atelier Origami

De 15h à 17h - Médiathèque
Gratuit, sur réservation au 04 94 54 64 57

Jeudi 29 août

Soirée jeux de société

De 16h à 19h - Au Château
Gratuit - Informations au 04 94 95 27 14 ou à culture@cogolin.fr

Lundi 2 et vendredi 6 septembre

Atelier d'écriture

Avec Isabelle Nézondet, licenciée de lettres à la Sorbonne.
Durée de l'atelier : 3h
À 10h - Au Château
Gratuit sur réservation au 04 94 95 27 14 ou à culture@cogolin.fr

Jeudis 12 et 26 septembre

Atelier « Le lien qu'on tricote »

De 15h à 17h - Médiathèque
Gratuit, sur réservation au 04 94 54 64 57

Jeudis 12 et 26 septembre

Yoga suivi d'un atelier aquarelle

Animé par Sophie Folliot
Professeur de yoga, artiste et aquarelliste
À 18h - Au Château
Gratuit, sur réservation au 04 94 95 27 14 ou à culture@cogolin.fr

Jeudi 19 septembre

Atelier Pôle environnement Fabrication d'une pastille de lave-vaisselle

De 15h à 16h30 - Médiathèque
Gratuit, sur réservation au 04 94 54 64 57

Conférence-atelier sur la réalisation de produits ménagers écologiques / zéro déchets

Animé par Julie Doulet, naturopathe et aromatologue
À 18h - Au Château
Gratuit, sur réservation au 04 94 95 27 14 ou à culture@cogolin.fr

Vendredi 20 septembre

Atelier origami, kirigami et pop-up

De 15h à 17h30 - Médiathèque
Gratuit, sur réservation au 04 94 54 64 57

Samedi 28 septembre

Je découvre ma médiathèque

De 14h30 à 15h30 - Médiathèque
Gratuit, sur réservation au 04 94 54 64 57

Samedi 5 octobre

Conférence-atelier sur la réalisation de produits cosmétiques / zéro déchets

Animé par Julie Doulet, naturopathe et aromatologue
À 14h30 - Au Château
Gratuit, sur réservation au 04 94 95 27 14 ou à culture@cogolin.fr

Mercredis 9 et 23 octobre

Yoga suivi d'un atelier aquarelle

Animé par Sophie Folliot
Professeur de yoga, artiste et aquarelliste
À 14h - Au Château
Gratuit, sur réservation au 04 94 95 27 14 ou à culture@cogolin.fr

Jeudis 10 et 24 octobre

Atelier « Le lien qu'on tricote »

De 15h à 17h - Médiathèque
Gratuit, sur réservation au 04 94 54 64 57

Mardi 8 octobre

Atelier Pôle environnement

Fabrication de shampoing
De 15h à 16h30 - Médiathèque
Gratuit, sur réservation au 04 94 54 64 57

Samedi 12 octobre

Atelier philo avec Claire Lucq

De 10h30 à 11h30 - Médiathèque
Gratuit, sur réservation au 04 94 54 64 57

Jeudi 17 octobre

Atelier origami, kirigami et pop-up

De 15h à 17h30 - Médiathèque
Gratuit, sur réservation au 04 94 54 64 57

Vendredi 25 octobre

Atelier Pôle environnement Fabrication d'un démêlant solide

De 15h à 16h30 - Médiathèque
Gratuit, sur réservation au 04 94 54 64 57

Samedi 26 octobre

Atelier créatif

Avec Sandra Fantino
De 14h30 à 16h30 - Médiathèque
Gratuit, sur réservation au 04 94 54 64 57

Ateliers CCAS

Les mercredis 11, 18 et 25 septembre, 2, 9, 16 et 30 octobre, 6, 13 et 20 novembre

Ateliers mémoire

De 9h30 à 12h - Bastide Pisan
Inscriptions obligatoires auprès du CCAS avant le 6 septembre
04 22 47 04 07 ou ccas.3@cogolin.fr

Les jeudis 26 septembre et 3, 10 et 17 octobre

Ateliers marche active

De 10h à 12h - Stade de foot
Inscriptions obligatoires auprès du CCAS avant le 23 septembre
04 22 47 04 07 ou ccas.3@cogolin.fr



Jeudi 15 août
80e anniversaire du débarquement de Provence
 Plus d'infos sur www.cogolin.fr

Vie associative

Vendredi 9 août
Fête de la bouillabaisse
 Par l'association du Coq en Fête
 19h30 – Parc Marceau
 40€/ personne – Réservations auprès de l'Unic Bar les samedis matin. Places limitées.
 Informations au 06 25 29 05 19

Mardi 8 octobre

Don du sang
 De 7h30 à 14h
 Centre Maurin des Maures

Vendredi 18 octobre

Loto de l'Amicale du personnel communal
 Nombreux lots à gagner
 Ouverture des portes à 19h
 Centre Maurin des Maures
 Informations au 06 65 71 39 36

Sport

Tous les samedis jusqu'au 17 août

Longe côte
 De 8h30 à 9h30
 Marines de Cogolin
 8€ la séance – Réservations conseillées auprès de la base nautique au 04 94 56 14 08

Tous les lundis jusqu'au 19 août

Yoga sur la plage
 Animé par Pranatik Yoga
 De 18h à 20h – Marines de Cogolin
 8€ la séance
 Inscriptions auprès de la base nautique au 04 94 56 14 08

Dimanche 6 octobre

Marche intercommunale « Octobre Rose »
 Départ 10h – Rond-point d'Armée d'Afrique – Arrivée Marines de Cogolin. Plus d'informations à venir sur www.cogolin.fr

Animations

Mercredi 14 août

Concert pop/rock aux flambeaux

Avec le groupe Objets Trouvés.
 Buvette sur place
 À 21h – Base nautique
 Gratuit – Renseignement au 04 94 54 54 90 ou à animation@cogolin.fr

Dimanche 18 août

Ciné plage : Oppenheimer
 À 21h – Parking de la plage
 Gratuit – Attention places limitées
 Renseignement au 04 94 54 54 90 ou à animation@cogolin.fr

Vendredi 23 août

Sardinade
 Ambiance musicale, sardines grillées et feu d'artifice.
 À partir de 19h – Base Nautique
 Feu d'artifice tiré à 22h30
 Gratuit – Sur réservation au 04 94 54 54 90 ou à animation@cogolin.fr

Tous les lundis jusqu'au 26 août

Pique-nique en musique
 Apportez votre repas ou laissez-vous tenter par les différents food-trucks et stands de restauration.
 À partir de 19h30 – Parc Marceau
 Entrée libre – Renseignement au 04 94 54 54 90 ou à animation@cogolin.fr

Vendredi 30 août, samedi 31 août et dimanche 1er septembre

Fête du coq
 Programme complet sur www.cogolin.fr

Mercredi 11 septembre

Boum des enfants au parc Marceau
 À partir de 14h30 – parc Marceau
 Entrée libre aux enfants accompagnés d'un adulte –
 Renseignement au 04 94 54 54 90 ou à animation@cogolin.fr

Vendredi 13 septembre

Soirée théâtre, comédie « Bisous Bisous »
 Un vaudeville drôle enchaînant quiproquos et situations cocasses et rythmées.
 20h30 – Centre Maurin des Maures . Entrée 10€
 Renseignement au 04 94 54 54 90 ou à animation@cogolin.fr

Mercredi 25 septembre

Concert du groupe Absinthe
 Variété française et internationale revisitée façon guinguette.
 À 19h – Au Château
 Gratuit sur réservation au 04 94 95 27 14

Jeudi 10 octobre

Quiz des séniors
 Venez tester vos connaissances et stimuler votre mémoire.
 À 14h – Centre Maurin des Maures
 Entrée libre – Renseignement au 04 94 54 54 90 ou à animation@cogolin.fr

Mercredi 16 octobre

Pièce de théâtre pour les enfants
 De 14h à 14h45 : lou ravi des abeilles (à partir de 7 ans)
 De 15h15 à 15h40 : Abracad'abeilles (à partir de 3 ans)
 Centre Maurin des Maures
 Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.
 Gratuit – Réservation conseillée
 Renseignement au 04 94 54 54 90 ou à animation@cogolin.fr

Dimanche 27 octobre

Thé dansant
 De 15h à 18h – Centre Maurin des Maures. Buvette sur place
 Entrée libre – Renseignement au 04 94 54 54 90 ou à animation@cogolin.fr

Jeudi 31 octobre

Bal des vampires
 À partir de 21h
 Centre Maurin des Maures
 Gratuit – Buvette sur place



Du 28 au 31 octobre
La Maison de l'horreur au Château

3 QUESTIONS À...

Sonia Brasseur

Adjointe déléguée à l'animation, à la culture et à la communication



Quelles sont vos principales missions en tant qu'adjointe à l'animation, à la culture et à la communication ?

En tant qu'adjointe à l'animation, à la culture et à la communication, mes missions sont très variées et passionnantes ! Elles incluent la programmation culturelle, la coordination d'événements, la

promotion de la culture locale, et la gestion de la communication des événements. C'est un rôle polyvalent qui me permet de contribuer activement à la vie culturelle et sociale de Cogolin, j'ai beaucoup de chance d'être entourée par une équipe d'agents qui sont force de proposition et volontaires, et d'être encouragée par notre maire et par mes collègues élus dans la mise en place de tous nos projets.

Quel projet vous a rendu la plus fière depuis le début du mandat ?

Je suis particulièrement fière des pique-niques en musique et du monde de Cogolino, quand je vois le succès qu'ils connaissent. Ces événements, gratuits et pour tous les âges, attirent un large public de Cogolinois mais aussi des visiteurs d'autres communes du Golfe, de Toulon, Marseille, Nice et même Monaco ! D'autres projets comme La

Maison de l'Horreur pour Halloween, le Ciné-Plage, et les soirées humour sont également des réussites. Micro-Folie au Château rencontre aussi un grand succès avec une multitude d'activités chaque semaine.

Vous préparez d'ores et déjà les festivités de Noël à Cogolin, pouvez-vous nous donner quelques indices ?

Cette année, grâce à notre nouveau directeur des services techniques, nous offrirons un Noël majestueux place des Boules et parking Victor Hugo. Scénographies, illuminations, et décorations apporteront la magie de Noël, avec des animations quotidiennes pour des moments chaleureux, gourmands et conviviaux. Le programme des fêtes de fin d'année sera bientôt communiqué, alors restez à l'écoute pour découvrir notre Noël féerique 2024 !

Patricia Penchenat

Adjointe déléguée à l'environnement et à la façade maritime

Chères Cogolinoises, chers Cogolinois,
Il me tient à cœur de vous informer des résultats prometteurs obtenus suite à l'installation du système de détection des dépôts sauvages dans notre commune il y a maintenant trois mois. Je suis heureuse de vous annoncer que ce dispositif s'est révélé être extrêmement efficace. Depuis sa mise en service, nous avons observé une diminution notable des incivilités liées aux dépôts sauvages. Grâce à sa capacité de capture à 360 degrés, ce système peut lire les plaques d'immatriculation jusqu'à 100 mètres et photographier les personnes responsables des dépôts illégaux. Cette précision ne laisse aucune place à la contestation des infractions relevées.
Je tiens à exprimer ma gratitude envers notre police municipale

pour leur dévouement et leur travail acharné dans la lutte contre ces incivilités. Chaque jour, ils affrontent des défis posés tant par des particuliers que par des professionnels peu scrupuleux. Je rappelle à tous que les déchets doivent être déposés à la déchèterie située dans la zone Saint-Maur. De plus, nous avons mis en place le dispositif « Allo encombrant » qui vous permet de bénéficier d'un service de collecte gratuit à domicile pour vos objets encombrants. L'installation de ce système de surveillance ne vise pas seulement à limiter les dépenses de la commune, mais aussi à préserver et améliorer l'image de notre belle ville. Lutter contre les incivilités, c'est contribuer à la propreté de notre environnement et respecter nos concitoyens. Les caméras que nous

utilisons sont nomades et peuvent être déplacées rapidement pour répondre aux besoins de différents quartiers, assurant ainsi une couverture optimale de l'ensemble de la commune.





Chères Cogolinoises,
Chers Cogolinois,

Vente des stades : les Cogolinois n'en veulent pas !

Des centaines de Cogolinois se sont déplacés pour protester contre la modification simplifiée du PLU qui change le zonage du terrain du stade synthétique pour le rendre constructible. Le service municipal a dû faire face à une avalanche de mails de refus. Était-ce les mêmes personnes qui avaient signé les pétitions qui circulaient en ville ? On ne le sait pas mais en tout cas, les résultats sont là : nos administrés sont **contre la vente** des stades car ne nous faisons pas d'illusion, une fois que le stade en synthétique sera vendu, ce sera celui en gazon qui suivra. C'est prévu dans le périmètre géré par la société extérieure, la SAGEP à laquelle le maire et sa majorité ont confié la ville. C'est écrit dans le contrat de concession signé par les deux parties.

Nouveau complexe sportif : toujours le flou le plus total

Il a fallu attendre le conseil municipal du 2 juillet 2024 pour enfin savoir quelles étaient les parcelles visées par le projet du nouveau complexe sportif. Ce n'était pas faute d'avoir demandé. Même l'adjoint à l'urbanisme, Monsieur Pécaud n'avait pas su (ou pas voulu ?) nous renseigner. Quant aux propriétaires des terrains convoités, certains ne savaient même pas qu'ils étaient concernés.

Îlot Chabaud / Cantarelle : le dépeçage de Cogolin continue

Comme nous l'avions annoncé il y a un an, nous devons maintenant passer par les fourches caudines de la SAGEP pour aménager Cogolin. C'est au tour des quartiers Chabaud/Cantarelle d'être confiés à cette société d'aménagement. Alors oui, on garde l'école Chabaud mais on remplace tout le reste, si on en croit la projection du maire, par trois barres d'immeubles. Rien que ça !!! Un parking est bien prévu mais celui de Cantarelle disparaît, cela ne fera guère que quelques places de stationnement en plus et, avec l'arrivée de centaines d'habitants dans le quartier, il manquera encore cruellement de places.

Nouvelle enquête publique : et encore des immeubles !

Les résultats de l'enquête sur la déclassification du stade n'ont pas encore été publiés qu'une nouvelle enquête publique est annoncée. Elle concerne, comme dit ci-dessus, la vente de nos biens, vos biens, dans le quartier Chabaud / Cantarelle. A nouveau, le domaine public est appelé à être vendu à des promoteurs privés qui vont s'enrichir sur le dos des Cogolinois.

Stationnement : le casse-tête pour se garer dans Cogolin

Rien de nouveau en ce qui concerne le stationnement à Cogolin si ce n'est que le stade (encore lui !) servirait de parking provisoire.

Bonjour les embouteillages dans les rues environnantes ! Déjà que l'on est au bord de l'asphyxie...

Et l'idée saugrenue du maire, annoncée au dernier conseil municipal, de monter deux niveaux de parking public au-dessus du parking existant du centre commercial Leclerc sans que le propriétaire des lieux en ait été informé, quatre jours après avoir annoncé la création d'un parking souterrain à 3 niveaux sous la place des Boules. Que croire ?

Septembre : une rentrée bousculée

Les résultats de l'enquête publique sur la modification simplifiée n°11, concernant le stade en synthétique, seront présentés comme pièce pour décider de son déclassement (... ou pas), au prochain conseil municipal qui devrait avoir lieu mi-septembre. Le maire et sa majorité prendront-ils en compte les différentes manifestations du mécontentement des Cogolinois ou passeront-ils outre leur volonté de ne pas déclasser, ni vendre le stade à des promoteurs immobiliers ? La rentrée risque de nous réserver d'autres surprises liées aux ennuis judiciaires du premier édile de la Commune. Quelles que soient les circonstances, vous savez pouvoir compter sur vos élus d'opposition, toujours présents, toujours vigilants. Nous vous souhaitons un bel été.

Mireille Escarrat,
pour l'équipe d'opposition
« Unis pour Cogolin »

**CONSERVATOIRE
ROSTROPOVITCH LANDOWSKI**
Musique & Danse

Année scolaire 2024-2025



Inscriptions en ligne : 01 au 25/08
Inscriptions secrétariats : 26/08 au 06/09



**CONSERVATOIRE
ROSTROPOVITCH LANDOWSKI**

**Golfe
de Saint-Tropez**



LDR CONSTRUCTIONS

Entreprise Générale

Bureau : 04 94 54 65 78

Louis : 06 03 04 02 79

Christopher : 06 99 75 01 69

COGOLIN

E.mail : contact@ldr-constructions.fr
www.ldr-constructions.fr



COGOLIN VILLE PROPRE

Ayez les bons réflexes !



**68€
D'AMENDE**



Plus d'informations et emplacements
des dévidoirs à sacs sur www.cogolin.fr

 Cogolin


Cogolin



PENSEZ
AUX CENDRIERS
DE PLAGE



DES POUBELLES
SONT À VOTRE DISPOSITION.
JETEZ-Y VOS DÉCHETS !



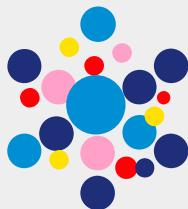
LES CHIENS SONT
AUTORISÉS SUR LA PLAGE
ENTRE 19H ET 01H



LA PLAGE
EST CRIBLÉE
TOUS LES JOURS



CONTRÔLE DE L'EAU TOUTES LES 48H.
RÉSULTATS DISPONIBLES AU POSTE
DE SURVEILLANCE DE BAIGNADE.



France Travail

La ville de Cogolin, en partenariat avec France Travail, vous présente les entreprises cogolinoises qui recrutent actuellement et le type de profil recherché.

SÉLECTION MÉDITERRANÉE

Recherche un(e) Opérateur / Opératrice Marbrier sur machine à commande numérique pour rejoindre son équipe basée à Cogolin. Ce poste en CDI de 40h/semaine, à pourvoir dès que possible, offre une opportunité de travailler dans un environnement technique et dynamique. Salaire net de 2100 €, évolutif selon les compétences. Véhicule et possibilité de logement fournis. Débutants acceptés.

Référence 177DFGY sur le site www.francetravail.fr

Pour postuler, il vous suffit de vous connecter sur www.francetravail.fr et de taper le numéro de l'offre qui vous intéresse.

ATSCASH

Recherche un(e) Employé / Employée de rayon pour rejoindre son équipe à Cogolin. Ce poste saisonnier de 4 mois, 35h/semaine sur une amplitude de 6 jours, offre une opportunité de travailler dans un magasin alimentaire spécialisé dans la vente en gros. Le salaire brut est de 14 à 15 € de l'heure, avec des primes incluses.

Vos missions principales incluent la mise en rayon des produits : réception, étiquetage, etc. et facturation des clients professionnels et non professionnels.

Référence 177DFGY sur le site www.francetravail.fr



Recherche un(e) Apprenti Pâtissier pour rejoindre son équipe à Cogolin. Ce contrat d'apprentissage de 12 mois, 35h/semaine, offre une opportunité de travailler dans une entreprise emblématique spécialisée dans la pâtisserie de qualité.

Vos missions principales incluent la préparation et la mise en forme des ingrédients, la cuisson, la surgélation et la conservation des pâtisseries, ainsi que la finition et la présentation selon les fiches techniques. Vous devrez respecter les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Salaire selon la grille de l'apprentissage avec des avantages de nombreux avantages.

Référence 176XXQM sur le site www.francetravail.fr



VILLE DE COGOLIN

Restez informés !

TERRE MER MAGAZINE

Tous les trois mois dans vos boîtes aux lettres
et dans « Les dernières publications »
(via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

COGOLIN.FR, LE SITE DE LA VILLE

Abonnez-vous aux alertes SMS !
(via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

f « VILLE DE COGOLIN »

Travaux, écoles, événements, photos, vidéos :
l'information en temps réel !

@ « VILLEDECOGOLIN »

Photos, vidéos : abonnez-vous et partagez !



Où trouver « Terre-Mer Magazine » ?

- Dans les boîtes aux lettres des Cogolinois.
- Dans les établissements publics de la ville : Mairie, Médiathèque, et l'Office de Tourisme.
- En téléchargement et consultation sur le site internet de la Ville : www.cogolin.fr

Si vous ne le recevez pas, contactez le cabinet du Maire au 04 94 56 65 56
Toute l'actualité de la Ville sur www.cogolin.fr et sur le facebook : **f** Ville de Cogolin